# **Réseau Social Solidaire de Blagnac (RSSB)**Dossier de consultation d'entreprise

18 avril 2023



"Débusquer la solitude et tout faire pour soulager ceux qui en souffrent"

Réalisé par : Mickael FERNANDEZ

A destination des membres du Bureau et du CA

## Table des matières :

I - Présentation de l'association	3 8 8
II - Problématique	
III - Description des besoins	

### I - Présentation de l'association

#### **Historique:**

Le RSSB (Réseau Social Solidaire de Blagnac) est une association créée le 18 décembre 2012 par l'intervention de personnes composées de 90 adhérents<sup>1</sup> pour 80 bénévoles et pour permettre de débusquer la solitude et tout faire pour soulager ceux qui en souffrent.

C'est un réseau éthique, convivial, organisé et responsable mais aussi une démarche solidaire pour partager, rompre l'isolement et promouvoir le lien social de proximité.

Les objectifs de l'association sont :

- de créer un lien social ;
- de renforcer la solidarité locale et interculturelle ;
- de venir en aide aux Blagnacais ou scolarisés à Blagnac de tous âges, isolés et/ou en situation de fragilité;
- d'offrir un relais, un lien de proximité dans l'information entre public et administration, institutions, associations locales ;
- de développer le " vivre ensemble " mais surtout ;
- d'écouter, de remotiver, d'orienter<sup>2</sup>, d'accompagner et de transmettre, de la part des bénévoles, leur culture, leur soutien moral et psychologique.

#### Fonctionnement:

C'est ainsi que le RSSB a perduré et continue d'exister, notamment pour avoir bénéficié de l'intervention de personnes ayant continuellement soutenu et défendu le projet en raison de son bien-fondé, mais aussi d'aides de la part de :

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Adhérent ou "bénévoles sociétaires": Paye 5€/an, une cotisation tout en bénéficiant d'une assurance responsabilité civile et pouvant participer aux votes se déroulant au sein du RSSB, participer aux AG mais ne bénéficiant pas de formations bénévoles.

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> **Orientation** : Réalisée par les membres du bureau + bénévoles <u>mais</u> n'intervenant pas en lieu et place de professionnels et respectant les cadres institutionnels dans lesquels le réseau intervient.

- La municipalité : soutiens financiers (subventions depuis 2013) et logistiques (mise à disposition du local, de matériel et aides diverses) ;
- Le conseil départemental : soutiens financiers (subventions depuis 2016) ;
- La FFPE : développement initial du projet (2012-2013) et formation des bénévoles (2013 à 2015) ;
- Orange Solidarité (2014) : mise à disposition de leur compétence informatique ainsi que d'une personne étant intervenue administrativement jusqu'en février 2017 et intervenant auprès des bénéficiaires à titre personnel ;
- Le Crédit Mutuel : aides au fonctionnement (2017) ;
- La Caisse d'Epargne (2014) : don octroyé pour l'achat de matériel suite à la présentation du projet du RSSB.

Par ailleurs, l'association a pu profiter d'une très bonne collaboration avec les services sociaux et structures de Blagnac (notamment Affaires Sociales et Mission Locale, Maison de l'Entreprise, Espace Famille, ...) tout comme avec les intervenants de la Maison de Quartier Odyssud et du Service Jeunesse, ou encore du service communication de la ville, de la Dépêche qui assurent la visibilité du RSSB.

Depuis septembre 2017, grâce à des partenariats avec le service d'action culturelle de la ville de Blagnac et Odyssud, des bénéficiaires peuvent profiter :

- du prêt, pour une durée d'un mois, d'une "valise culturelle", composée de livres, CD, DVD, jeux etc. à la médiathèque, sous peine d'avoir une carte du RSSB au préalable ;
- de visites d'expositions disponibles à Blagnac ;
- d'invitation à des soirées spectacles (présentation, repas partagé, spectacle, ...) dans le cadre de "Il Suffit de Passer le Pont".

#### **Services:**

Bien que le public soit de tous âges, l'activité en face à face des membres s'est fortement développée depuis la période Covid. Une demande croissante a été constatée, notamment en raison de la fracture numérique. En effet, on retrouve en particulier les personnes âgées

qui ont des difficultés avec les nouvelles technologies et peuvent se sentir exclues de la société. Pour cela, l'association propose des visites à domicile, de la compagnie, des jeux, de la lecture et des échanges réguliers, des sorties ou encore de l'aide aux démarches.

Les introvertis ou les personnes en situation de handicap présentent également des cas d'isolement dus à un retrait des interactions sociales ou à un manque d'acceptation de soi.

#### C'est pourquoi l'association propose :

- Pour les jeunes de 16 à 25 ans :
  - un soutien scolaire ou préparation aux examens (individuel ou en groupe),
  - une mise en relation avec la Maison de l'Emploi, la Mission Locale ou le CFA pour une recherche de stage informations sur les offres d'emploi sur la commune.
- Pour les collégiens :
  - Une participation à l'aide aux devoirs<sup>3</sup> les lundis, mardis, jeudis,
  - Un soutien en français en classe UPE2A du collège de secteur le mercredi matin.
- Pour les enfants scolarisés en Primaire et Maternelle :
  - Une aide aux Ateliers Devoirs<sup>4</sup> dans des écoles élémentaires,
  - Un accompagnement des enfants à la piscine par des bénévoles agréés (remplacer les parents qui ne peuvent pas accompagner les enfants),
  - Un encadrement pour des sorties pédagogiques,
  - Une participation à des projets pédagogiques
  - Pour cela, deux aspects sont nécessaires d'être dissociés :

Enfin, les adultes et les familles ne sont pas non plus exclus puisqu'ils peuvent bénéficier d'aides à l'alphabétisation, à la scolarisation des enfants pour les familles primo-arrivantes, à la rédaction de courrier pour leurs démarches administratives (recherches d'emploi, etc.), aux soins de leurs animaux en cas d'hospitalisation ou d'un soutien à la gestion familiale.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> **Aide aux devoirs (AAD) :** se réalisant à la maison de quartier (orientation et aide (méthodologie, organisation, bien-vivre, ... mais pas des cours).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Ateliers devoirs (ATD): soutien scolaire se réalisant dans les collèges ou les primaires.

#### Bénévoles:

Ces derniers reçoivent une formation de 2 à 3 fois par an selon leur(s) domaine(s) d'intervention ainsi que le degré de leur investissement, tout en portant sur divers axes (langues étrangères, appropriation au numérique, premier secours, sessions d'agrément piscine ou vélo, appropriation de la démarche de bénévolat ou encore à des analyses de pratiques).

D'autres formations sont envisagées ou en préparation :

- Aide à l'alphabétisation
- Appropriation de l'outil informatique

Enfin, certaines sont confiées exclusivement à des bénévoles formés.

Depuis septembre 2013, les bénévoles du RSSB interviennent auprès de Blagnacais,

- après avoir été contactés par :
  - les personnes elles-mêmes,
  - les familles, amis ou collègues,
  - des assistantes sociales, les services sociaux ou éducatifs de Blagnac, des Élus ou autres intervenants de la Ville,
  - des directeurs d'écoles, des associations.
- pour diverses raisons ou causes :
  - de problèmes d'isolement, de solitude, d'intégration,
  - de difficultés sociales, administratives, scolaires,
  - de besoins d'aide matérielle ou logistique.
- dans différents lieux :
  - au domicile de la personne,
  - au sein de structures (Maison de la Famille, Foyer des Jeunes Travailleurs, écoles),
  - à la Maison de Quartier Odyssud où le Réseau bénéficie de la mise à disposition d'un bureau et de salles.

Ces interventions se résument alors à un rôle de compagnie, d'accompagnement, d'aide et de relais.

Les bénévoles choisissent leurs domaines d'intervention ainsi que le "degré" de leur investissement :

- Administration du Réseau
- Interventions régulières et demandant un engagement particulier (permanences (2 à 3x/semaine), alphabétisation, aide aux devoirs, soutien scolaire);
- Interventions ponctuelles, laissant plus de liberté (aides aux démarches ou accompagnements scolaires).

Des permanences, tenues par des bénévoles, ont lieu 2 ou 3 fois par semaine, les mardis, jeudis, et les 2ème et 4ème samedis par mois, de 14h30 à 17h à la Maison de Quartier Odyssud. L'une des permanences du samedi est consacrée à l'atelier écriture. Ces permanences, véritables temps d'accueil, d'écoute, de convivialité et de partage, peuvent également en cas de demande ou besoin, être consacrées à l'aide aux démarches, à l'alphabétisation etc.

Ainsi, une carte nominative avec photo sera remise au bénévole, officialisant son appartenance au réseau vis à vis des bénéficiaires mais également des structures contactées ou fréquentées. Celle-ci doit être restituée en cas d'arrêt d'activité.

Les bénévoles interviennent généralement en binôme et sont souvent réunis pour faire un débriefing des interventions en cours en présence de psychologues ou de professionnels. Pour tous nouveaux services auprès de la mairie de Blagnac, une convention est réalisée afin de préciser les bénévoles disponibles pour répondre à ce dernier.

Ainsi, les membres du bureau organisent une assemblée générale une fois par an, ainsi que des rencontres bénévoles quelques fois, afin de rassembler les bénévoles pour pouvoir présenter leurs activités, raconter leurs problèmes et interrogations, etc.).

Lors de réunions menées une fois par semaine, tous les lundis, les membres du bureau rendent compte aux membres du conseil d'administration (CA) pour évoquer l'aspect budgétaire, les actions menées de chacun ainsi que les informations importantes).

## II - Problématique

Le site web actuel de l'association s'avère être en maintenance. En effet, le lien est accessible mais ce dernier ne présente plus de contenu pertinent et caractéristique de l'association. Ce dernier ayant été développé par une personne externe à l'association, il s'avère impossible d'assurer une maintenance par une personne membre de l'association car en effet, seul le créateur du site web détient tous les droits.

C'est pour cela que le Réseau Social Solidaire de Blagnac a fait appel à un stagiaire motivé, curieux et qualifié pouvant satisfaire les besoins ainsi que la demande du client, afin de créer un site web dynamique et de faciliter certaines démarches répétitives et contraignantes.

## III - Description des besoins

Sur ce site web, il sera possible à tout utilisateur (internautes, clients, membres de l'association) de pouvoir consulter les informations caractéristiques du RSSB (historique, fonctionnement) ainsi que de ses services proposés (informations destinées aux futurs bénévoles / personnes directement concernées). Car oui, le site est destiné à tout public, quel que soit l'âge. Il sera également possible aux personnes membres de l'association (Bureau, CA ou bénévoles) de pouvoir s'y connecter et de pouvoir réaliser des actions propres à leurs statuts. Par exemple, il sera possible de pouvoir le dépôt de suivis de bénévoles (et notamment le temps de bénévolat (2x/an)); ou alors sous la forme d'un formulaire qui sera généré au format PDF) ou encore de pouvoir faciliter l'organisation de l'accompagnement scolaire en utilisant des boutons radio pour choisir les préférences (jours, heures, lieu, nb de bénévoles, etc.).

Enfin, le site doit être simple et facile à comprendre pour un utilisateur lambda, mais surtout être unique de part ses valeurs (jeu de couleurs, etc.). Il doit également respecter la règle des 3 clics, afin que quiconque puisse l'utiliser efficacement, sans réfléchir. Il doit être également rapide en termes et éco-responsable.

## **IV - Contraintes**

Ce dernier doit être <u>maintenable</u>. Pour cela, seuls les responsables du site web pourront procéder à des ajouts ou suppressions d'informations spécifiques.

Pour les PDFs, plusieurs solutions de maintenabilité pourraient être proposées :

- Faire en sorte que le fichier soit modifiable depuis un service de stockage en ligne comme Google Drive et afficher ce dernier sur le site web (par le biais d'un lien vers la version consultable), ce qui permettrait de voir les modifications en temps et en heure. Car oui, un plugin est nécessaire pour afficher ce dernier : PDF.js. Le problème concerne la sécurité car il serait nécessaire d'insérer directement dans le code, l'ID et le token du fichier Google Drive.
- On pourrait également modifier directement le PDF sur le site. Pour cela, il suffirait d'utiliser un lecteur PDF intégré sur le site web. Le problème étant que seules les plateformes de gestion de contenu comme WordPress permettent d'intégrer un lecteur PDF personnalisé.
- Malgré que la solution soit bas niveau, il sera possible pour un administrateur d'ajouter ou de supprimer un PDF. Ce dernier pourra être modifiable sur un lecteur PDF, indépendamment du site web, ou sur un Google Drive pour faire en sorte à ce que tous les membres de l'association puissent voir les modifications en temps et en heure. Concrètement, si le fichier existe déjà, il sera impossible d'en ajouter un autre et inversement pour la suppression. Pour cela, nous utiliserons une base de données pour répertorier les membres de l'association (mail, mot de passe, nom, prenom, ville, sexe, âge), avec un attribut "rôle" et attribuer la valeur correspondante à chaque membre de l'association (membre, enseignant, administrateur, etc) et cette procédure sera possible par un système de "session" en amont, pour savoir si la personne est connectée avec une vérification supplémentaire sur le rôle de la personne.

Pour du texte ou pour l'esthétique, ces informations resteront telles quelles puisqu'il s'agirait d'interagir avec le code, ce qui peut rapidement devenir compliqué pour des personnes non-qualifiées. (ou alors également stockées dans une base de données, et

illustrées à l'aide d'un tableau, ce qui sera plus facile à maintenir). C'est tout l'intérêt de

connaître à l'avance, les informations qui ne changeront jamais.

Personne ne doit pouvoir s'inscrire sur le site web car seuls les membres de l'association le

pourront. De ce fait, il est nécessaire que ces informations soient créées de côté dans notre

base de données.

Communiquer ces informations sensibles par mail risque de poser un grand problème,

compte tenu d'une potentielle interception de ce dernier. La meilleure solution serait de

créer un Google Sheets, accessible uniquement par les membres de l'association, où ces

informations pourront être disponibles. De ce fait, ils n'auront simplement qu'à aller

consulter leurs informations.

Si un nouveau membre rejoint le RSSB? L'administrateur doit pouvoir connaître à l'avance,

l'adresse mail du membre pour pouvoir en créer un compte. Ces informations seront

automatiquement ajoutées dans notre base de données, directement comprise dans le

code.

Pour ajouter une photo : les images auront les mêmes noms que dans notre base de

données. Ainsi, pour toutes les afficher, au lieu d'imposer que celles-ci soient renommées

par le nom de l'identifiant de la photo, on utilisera le nom de ces dernières.

Côté BD, on aura toutes les infos de la photo : idphoto, nomphoto, datephoto et

descriptionphoto.

Côté PHP, on stockera ces photos dans un dossier "include/images". Il en va de même pour

la page "livre d'or".

Date de livraison : 9 juin 2023.

10